

# Proposition assurance véhicules à moteur

Exemplaire pour Zurich

MOBIKA SUISSE Sàrl  
Ch. des Geais 3  
1066 Epalinges

AG Sergio Ungaro  
Avenue de Lavaux 35  
1095 Lutry  
Tél. 021 796 60 80  
Fax 021 796 60 81



Date 08.04.2011

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER

Début de l'assurance: 08.04.2011  
Échéance de l'assurance: 07.04.2017

**CITROEN** Jumpy 1.6HDI 10 L1H1

## Aperçu des primes

### Prestations d'assurance

### Prime nette CHF

<b>Total responsabilité civile</b>	<b>750.80</b>
<b>Total collision</b>	<b>461.80</b>
<b>Total casco partielle</b>	<b>389.90</b>
<b>Prime totale en CHF</b>	<b>1'602.50</b>
Timbre fédéral et taxes*	89.90
Frais en cas de paiement par acompte	0.00
<b>Total CHF</b>	<b>1'692.40</b>

\*

- timbre fédéral (5.00% de la prime RC, protection juridique et casco)
- contribution à la prévention des accidents (0.75% de la prime RC)
- cotisations selon la loi sur la circulation routière (CHF 2.10 / 4.20 / 8.40) selon la catégorie de véhicule sur la prime RC)

## Comment la prime à payer est-elle calculée?

Les primes mentionnées reposent sur vos indications et concernent une période d'assurance d'une année entière. La prime à verser est perçue proportionnellement en fonction du début du contrat convenu, de l'échéance des primes et du mode de paiement choisi.

## Les primes peuvent-elles changer pendant la durée d'assurance?

Les primes peuvent changer pendant la durée d'assurance en raison de caractéristiques individuelles ou à la suite de l'attribution d'un nouveau degré de prime. Les éventuelles modifications de taxes ou adaptations de primes selon l'art. 6 des conditions générales d'assurance (CGA) demeurent réservées. Les sinistres survenant entre la soumission de la proposition et le début de l'assurance sont pris en considération par une correction ultérieure du degré de prime.

## Quelles sont les règles applicables au paiement de la prime?

La première prime est échue lors de la délivrance de l'attestation d'assurance ou, si la responsabilité civile n'est pas assurée, lors de la délivrance de la police. Les primes ultérieures sont échues au début de la nouvelle période d'assurance. En cas de défaut de paiement de la prime, Zurich peut sommer par écrit le débiteur d'effectuer le versement dans les 14 jours après l'envoi de la sommation, en lui rappelant les conséquences du retard de paiement. Si la sommation reste sans effet, Zurich est libérée de son obligation de fournir des prestations et peut se départir du contrat.

Exemplaire pour Zurich



N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER

## Aperçu des prestations

<b>Véhicule</b>	Marque et type:	CITROEN Jumpy 1.6HDI 10 L1H1	Prix catalogue CHF:	32'065.00
	Numéro matricule:		Accessoires CHF:	3'200.00
	Numéro de plaque:	VD		
	Help Point Plus:	Oui		

		Assurée	Franchise * CHF	Sommes d'assurance CHF	Prime annuelle CHF	Système de prime	%	Prime nette CHF
<b>RC</b>	Responsabilité civile	Oui	0/1'000	100 Mio.	2'383.30	G	35%	834.20
	Garantie du bonus	Oui						
	Couverture pour faute grave	Oui						
	Rabais / supplément						10 %	-83.40
	<b>Total</b>							<b>750.80</b>
<b>Collision</b>	Collision	Oui	1'000		1'466.10	G	35%	513.10
	Garantie du bonus	Oui						
	Couverture pour faute grave	Oui						
	Rabais / supplément						10 %	-51.30
	<b>Total</b>							<b>461.80</b>
<b>Casco partielle</b>	Casco partielle	Oui	0		433.40	Z	100 %	433.40
	Vol	Oui						
	Forces de la nature	Oui						
	Incendie	Oui						
	Animaux	Oui						
	Bris de glaces PLUS	Oui						
	Vandalisme PLUS	Oui						
	Fouines	Oui						
	Véhicules parqués PLUS	Oui						
	Effets de voyage	Non					10 %	-43.50
	Rabais / supplément							389.90
	<b>Total</b>							<b>389.90</b>

**Dépannage** Dépannage Non

**Accident** Conducteur/détenteur Non

**Protection juridique** Protection juridique Non

\* RC: Première montant pour l'autre conducteur, 2ème montant pour jeunes conducteurs / Autres couvertures: Montant pour tous les conducteurs

Les conditions générales d'assurances ci-jointes, édition 01.2009, ainsi que les éventuelles Conditions Particulières présentées dans "L'exemplaire pour Zurich" constituent la base de l'assurance.

Exemplaire pour Zurich

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER



#### Renseignements sur le véhicule et la personne

Les réponses aux questions ci-après (à propos du véhicule et des personnes) doivent être complètes et conformes à la vérité. Si des faits importants sont omis ou communiqués de façon inexacte (réticence), Zurich est en droit de résilier le contrat. En outre, si le fait qui a été l'objet de la réticence a influé sur la survenance ou l'étendue d'un événement assuré, Zurich est libérée de son obligation relative aux dommages déjà survenus (art. 6 de la loi fédérale sur le contrat d'assurance).

Si un fait important subit des modifications au cours de l'assurance et qu'il en découle une aggravation essentielle du risque, vous êtes tenu de l'annoncer immédiatement par écrit à Zurich. L'assurance couvre alors ladite aggravation à moins que Zurich ne résilie le contrat dans les 14 jours après réception de la notification. Si vous omettez d'annoncer cette aggravation du risque, Zurich n'est plus liée par le contrat.

Exemplaire pour Zurich

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER



### Plaque d'immatriculation

No de plaque: VD	Type de plaque: Plaques de contrôles normales
------------------	---

### Informations sur le véhicule

Marque: CITROEN	Type: Jumpy 1.6HDi 10 L1H1
Genre de véhicule: Voiture de livraison	Modèle: pas applicable
Prix de catalogue (CHF): 32'065.00	Accessoires (CHF): 3'200.00
1ère mise en circulation: 06.04.2010	
No matricole:	No du châssis:
Cylindrée (ccm): 1'560	Poids total (kg): 2'661
Kilomètres parcours par an: 20'000	CV-DIN: 92
Nombre de places assises: 0	Kilométrage au compteur (au début du contrat): 100
Type de carburant: Gazole	Code type Eurotax: 201875322
Efficacité énergétique: non applicable	Voitures spéciales: Véhicule normal
Emplacement pendant la nuit: Place privée	Changement dangereux: Non
Leasing: Non	Utilisation du véhicule: Transport professionnel compte propre
S'il est répondu de façon incorrecte aux questions suivantes, il se peut que les franchises correspondantes subissent une majoration de CHF 500.- en cas de sinistre (art. 13.1 des Conditions générales d'assurance).	Marchandises
Combien de personnes (autres que le conducteur principal) conduisent le véhicule?	
Si vous avez des conducteurs supplémentaires, prière de renseigner l'âge et le sexe du plus jeune conducteur supplémentaire:	Date de naissance: Sexe:

### Société de leasing

Nom:	
Adresse:	CP, Lieu:

### Informations sur le conducteur principal

Identique au proposant?

Oui  Non, détenteur  Non, lieu  
 Non, tiers  Non, divers

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Société	Nom:	Prénom:
Adresse:	CP, Lieu:	
Permis de conduire:	Permis de conduire depuis:	Date de naissance:
Nationalité:		

### Informations d'assurance

Début: 08.04.2011	Expiration: 07.04.2017	Echéance principale: 08.04.
Mode de paiement: <input checked="" type="checkbox"/> annuel <input type="checkbox"/> semestriel (CHF 20.00 par acompte) <input type="checkbox"/> trimestriel (CHF 20.00 par acompte)		
Établie le: 08.04.2011	Remplace la police:	Police-/Proposition-n°: 88000010379071
VTG: 086669401	VST: 67730	P-C:

Exemplaire pour Zurich

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER



### Informations sur le preneur d'assurance

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input checked="" type="checkbox"/> Société	Nom: MOBIKA SUISSE Sàrl	Prénom:
Adresse: Ch. des Geais 3		CP, Lieu: 1066 Epalinges
Permis de conduire depuis:		Date de naissance:
Permis de conduire:		Nationalité:
Langue: Français		Téléphone privé:
Fax:		Portable:
E-Mail:		Téléphone professionnel:
CCP.:		
Titulaire du compte:		Banque:
Succursale:		Clearing n°:
N° compte.:		IBAN-n°:

### Adresse de correspondance

Identique au proposant?

Oui     Non

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Société	Nom:	Prénom:
Adresse:		CP, Lieu:

### Paiement de primes

Identique au proposant?

Oui     Non

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Société	Nom:	Prénom:
Adresse:		CP, Lieu:

### Détenteur

Identique au proposant?

Oui     Non

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Société	Nom:	Prénom:
Adresse:		CP, Lieu:

### Lieu du risque

Identique au proposant?

Oui     Non

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Société	Nom:	Prénom:
Adresse:		CP, Lieu:

Exemplaire pour Zurich

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER



**Les questions suivantes concernent le preneur d'assurance ainsi que les conducteurs réguliers**

1. Bénéficiez-vous déjà d'une assurance de véhicules à moteur ou avez-vous déjà conclu une telle assurance?

Réponse:  Oui  Non

2. Une assurance de véhicules automobiles a-t-elle été refusée ou résiliée par l'assureur au cours des 5 dernières années?

Réponse:  Oui  Non

3. Combien de sinistres responsabilité civile avez-vous eus, vous-même, le conducteur principal ou un autre conducteur régulier de vos véhicules, au cours des 5 dernières années?

Réponse: 0

4. Combien de sinistres collision avez-vous eus, vous-même, le conducteur principal ou un autre conducteur régulier de vos véhicules, au cours des 5 dernières années?

Réponse: 0

5. Combien de retraits de permis pour abus d'alcool ou de drogues avez-vous eus, vous-même, le conducteur principal ou un autre conducteur régulier de vos véhicules, au cours des 5 dernières années?

Réponse: 0

6. Combien de retraits de permis liés à un accident avez-vous eus, vous-même, le conducteur principal ou un autre conducteur régulier de vos véhicules, au cours des 5 dernières années?

Réponse: 0

7. Souhaitez-vous profiter de Help Point PLUS? (Chaque événement casco doit être signalé au 0800 80 80 80 ou à un Help Point afin que Zurich puisse organiser le règlement du sinistre et faire exécuter la réparation.)

Réponse:  Oui  Non

**Ne répondez aux questions suivantes 8 et 9 que si vous souhaitez une protection juridique.**

8. Un assureur a-t-il résilié votre assurance de protection juridique en matière de circulation ou celle du conducteur principal au cours des 5 dernières années?

Réponse:  Oui  Non

9. Dans combien de procédures judiciaires liées à la circulation avez-vous-même ou le conducteur principal été impliqué au cours des 5 dernières années?

Réponse:

**Ne répondez aux questions suivantes 10 que si vous souhaitez le dépannage.**

10. Combien de fois avez-vous utilisé, vous-même, le conducteur principal ou un autre conducteur régulier de vos véhicules, le service de dépannage au cours des 5 dernières années?

Réponse:

Exemplaire pour Zurich

N° de référence: 88.000.010.379.071  
Établi par: JUNOD OLIVIER



### Déclaration finale et signatures

La personne soussignée déclare avoir répondu en toute conscience aux questions du présent document. Elle confirme également l'exactitude des faits importants qu'il contient. Elle s'engage à annoncer à Zurich tout changement intervenant avant le début de la couverture d'assurance définitive. Elle demeure liée pour 14 jours par cette proposition et s'engage à accepter la police établie conformément à ses déclarations ainsi qu'à payer la prime. Elle confirme avoir reçu les informations légales (art. 3 LCA) ainsi que les conditions contractuelles déterminantes.

La personne soussignée autorise Zurich à traiter les données issues de la documentation contractuelle ou de l'exécution du contrat. Cette autorisation porte en particulier sur la conservation physique ou électronique des données ainsi que sur l'utilisation des données pour la détermination de la prime, l'appréciation des risques, le traitement des cas d'assurance, les évaluations statistiques et à des fins de marketing. Dans la mesure nécessaire, Zurich peut transmettre ces données pour traitement aux tiers participant à l'exécution du contrat en Suisse et à l'étranger, en particulier aux coassureurs et aux réassureurs, ainsi qu'aux sociétés suisses ou étrangères de Zurich Financial Services SA (ZFS). Afin de lutter contre les abus dans le domaine des assurances de véhicules automobiles, les données de sinistre liées au véhicule peuvent être transmises à SVV Solution SA (filiale de l'Association Suisse d'Assurances) afin qu'elles soient enregistrées dans la base de données électronique CarClaims-Info.

Si un courtier ou un intermédiaire agit pour le preneur d'assurance, Zurich est en droit de lui communiquer toutes les données relatives au client, telles que les données concernant l'exécution du contrat, l'encaissement et les cas d'assurance.

Zurich est en outre autorisée à demander tous les renseignements pertinents auprès de bureaux officiels ou d'autres tiers, notamment en ce qui concerne l'évolution des sinistres. Cette autorisation est valable indépendamment de la conclusion du contrat. La personne soussignée a le droit de demander à Zurich les renseignements prévus par la loi relatifs au traitement des données qui la concernent.

--	--

Lieu et date

Signature du preneur d'assurance (ou du représentant légal)